

INFORMATIONS GENERALES

UNE PERSPECTIVE DES ACTIVITES DE L'E.F.S. PAR L'ANALYSE DES STATISTIQUES
PORTANT SUR LE COURRIER RECEPTIONNE & LE COURRIER EXPEDIE PAR LE SECRETARIAT
(1970 - 1976)

Quelques statistiques sont intéressantes dans la mesure où une interprétation peut être réalisée facilement; c'est le cas du courrier réceptionné et expédié par le secrétariat de l'E.F.S. ces dernières années.

Sur un plan quantitatif nous avons comptabilisé le courrier à l'arrivée et au départ. Chaque courrier est numéroté et une référence précise la rubrique de classement de ce courrier. On ne tiendra compte de ces chiffres et de ces références qu'à une dizaine d'unités près, en considérant l'existence d'une marge d'erreurs portant sur le plan tant qualitatif que sur le plan quantitatif.

Les rubriques utilisées de 1970 à 1976 sont:

R = tout ce qui concerne les stages régionaux; courrier avec le Correspondant EFS, les Délégués régionaux.

N = tout ce qui concerne les stages nationaux : organisation, mise en place, courrier avec les stagiaires et les cadres; actes de candidature et demandes de renseignements sur ces stages.

M = le matériel EFS : achat, documentation (en 1973-1974, la coopérative d'achat de matériel EFS), relations avec le responsable.

L = Spéléologie dite de Loisir ; tous les stages de découverte et initiation; correspondances avec les organismes de centres de vacances; service de placement EFS. Correspondance avec les éducateurs, animateurs, enseignants. Stage de Qualification spéléologie.

J = Relations avec Jeunesse et Sports (Secrétariat d'Etat, Directions régionales et départementales rhône-Alpes). Congés- cadre jeunesse.

F = courrier Fédéral ; Correspondance avec le bureau, les membres du conseil fédéral, les commissions spécialisées; la trésorerie et le secrétariat au siège social.

E = Courrier interne à l'E.F.S. : Avec les principaux collaborateurs, direction EFS, commissions internes à l'E.F.S.; renseignements généraux sur l'E.F.S., Trésorerie EFS, relations avec organismes extérieurs.

D = courrier départemental : mise en place principalement des sessions d'équipier, devenus stages de formation; relations avec CDS.

C = Centre National de Font d'Urle: courrier relatif au fonctionnement du centre ; relations avec la régie départementale, le conseil général de la Drôme, le Parc Naturel Régional du Vercors.

B : Brevets : délivrance et validation des brevets.

Il faut noter pour le courrier-circulaire, qu'il n'est pris en compte à chaque envoi qu'une seule lettre et une seule référence. Il ne doit donc pas être fait de rapprochement direct avec le coût de la rubrique secrétariat ou de la rubrique frais P&T du budget. La différence entre le courrier reçu et le courrier expédié correspond soit à une réponse par circulaire, soit à des lettres ne nécessitant pas de réponse (informations transmises à la Direction EFS).

AU NIVEAU QUANTITATIF

On peut considérer 3 phases dans le temps:

- De 1970 à 1971, en moyenne 500 lettres reçues et autant expédiées. Au cours de ces deux années le secrétariat était assuré bénévolement par le Directeur (Michel LETRONE), le Directeur adjoint (JX CHIROSSEL) et le secrétariat EFS (Marcel MEYSSONNIER). On constate une différence de 100 lettres en 1970 entre le courrier reçu et courrier expédié. Ce chiffre passe à 250 en 1971.

I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S

- En 1972 et 1973, la présence d'un permanent (M. MEYSSONNIER) a entraîné immédiatement le doublement dans les échanges de courrier. La différence entre le courrier reçu et le courrier expédié est de 400 envois en 1972; elle passe à 550 en 1973.

- La 3^e phase présente une sensible augmentation. En 1974, 1975 et 1976 le courrier garde un chiffre à peu près constant ; en relation il faut noter la présence supplémentaire d'une secrétaire. Le courrier reçu passe de 1500 à 2500 environ (2450, 2700) et le courrier expédié passe de 950 à 1150 environ (1100 1200), sur les 3 années, en moyenne. Cependant la différence entre réception et expédition est devenue très notable (50 % et plus).

Il semblerait, au vu des données 1974-1976 qu'un surcroît de correspondance n'est pas prévisible pour l'année 1977 tout au moins. La présence d'un directeur technique et d'une secrétaire à plein temps au moins doit permettre en principe de conserver ce rythme de travail relatif au courrier.

L'analyse du courrier mois par mois permet de noter 2 points importants:

- On ne peut pas tenir compte des pointes enregistrées en Février, ou Mars dans le courrier arrivée et qui correspond au renvoi des questionnaires annuels d'activité de la part des brevetés.

- En se basant sur le courrier 1973, 1974 et 1975, 1976, on constate un échange important de courrier tout au long du premier semestre, de janvier à juin, de façon stable pour le courrier départ, avec des pointes en février, mars avril mai pour le courrier arrivée. (40 % du courrier au cours du premier trimestre et 30 % au cours du second trimestre, soit 70 % du courrier global de l'année).

C'est en relation avec le fait que les stages nationaux EFS se déroulent à Pâques et en été surtout.

- Juillet, août et septembre correspondent aux vacances d'été (fonctionnement de Font d'Urle en particulier); le travail de secrétariat est limité au maximum (12 % pour le courrier départ et 11 % pour le courrier arrivée). Octobre, Novembre et décembre représentent l'époque des bilans et de la préparation de l'année suivante, donc relativement moins d'échanges épistolaires (18 % à l'arrivée et 21 % en départ).

Donc au point de vue secrétariat nous pouvons nous baser pour 1977 et 1978 sur les moyennes mensuelles calculées à partir des effectifs cumulés mensuellement sur les 4 dernières années (cf. tableaux).

AU NIVEAU QUALITATIF

Les tableaux montrent quelques phénomènes intéressants:

1- Le courrier (R) défini précédemment est en baisse constante depuis 1972; la disparition des stages régionaux peut être une explication, mais il semblerait aussi que les contacts avec les correspondants régionaux, les informations transmises par les régions soient en baisse.

La structure régionale étant celle la plus apte à répondre aux besoins actuels sur le plan fédéral, il y a motif à réflexion.

2- Le courrier d'ordre national, après une baisse peu explicable en 1973 (si ce n'est que le nombre de journées stagiaires en 1973 est le plus bas sur les 5 années 1972-1976), prend une allure sensiblement constante ces 3 dernières années et représente le 5^e du courrier reçu et plus du quart du courrier départ.

3- La rubrique matériel est marquée en 1973 et 1974 par les échanges de courrier relatifs à la coopérative de matériel EFS. Cela s'estompé et reprend en 1976 les mêmes valeurs qu'en 1972.

4- Contrairement avec la rubrique (R), la rubrique (L), concernant la spéléologie dite de Loisir présente tout autant pour le courrier départ que pour le courrier arrivée une hausse légère mais constante; de même pour le courrier (J) relations avec Jeunesse et Sports, particulièrement sensible en 1975 (presque le double des années précédentes); malgré la modicité quantitative de ces échanges, ce point est à noter.

I N F O R M A T I O N S G É N É R A L E S

5- Le courrier avec la fédération et le conseil, ainsi que les autres commissions est sensiblement stable de 1972 à 1976, aussi bien à l'échelon du courrier arrivée que du courrier départ.

L'EFS ne reçoit guère plus d'informations ou de courrier émanant du siège social ou des autres commissions en 1972 qu'en 1976. C'est un point à souligner; à peu près la moitié de ces envois nécessitent une réponse, à moins que cela ne corresponde à une démarche EFS auprès des structures fédérales.

6- Le courrier interne à l'EFS et relatif à son fonctionnement propre est stable depuis 1972 pour le courrier expédié. Il en est de même pour le courrier arrivée, avec cependant un doublement en 1975; il semblerait que cela corresponde à un accroissement des demandes d'information sur les stages en général, 1975 étant l'année de transition avec les stages nouvelle formule de l'EFS. (A noter que tout le courrier interne à la direction EFS et en particulier les nombreuses demandes d'avis hebdomadaires ne sont pas enregistrées).

7- Le courrier avec les départements qui traite surtout des sessions d'équipier, puis des stages formation reste stable... à noter cependant une poussée en 1975, dûe pensons-nous à la modification relative du contenu de ces stages.

Le courrier relatif au Centre National de Font d'Urle est peu important et relativement stable..

8- En ce qui concerne le courrier relatif aux brevets fédéraux, celui-ci prend de l'importance à partir de 1974. En effet jusqu'en 1973 n'était expédié qu'un simple accusé de réception de brevet (non enregistré). Les circulaires annuelles s'étant étoffées et les renseignements donnés chaque année par ceux-ci sur leurs activités présentant un intérêt d'information non négligeable pour l'EFS, ils ont dû figurer dans la rubrique du courrier normal.

Le courrier départ reste faible; la modification des stages EFS a dû semble-t-il paraître suffisamment claire, car il n'y a pas eu d'abondantes demandes d'explication relatives aux anciens brevets.

Il nous a paru bon de faire également les moyennes globales sur les 4 dernières années et en tirer quelques pourcentages à titre d'information (cf. tableaux).

EN RESUME

Il ne s'agit que de remarques basées sur le courrier, et qui doivent être confirmées par d'autres éléments au niveau EFS.

- baisse des contacts épistolaires entre région et direction EFS
- augmentation relative du courrier concernant les stages nationaux
- augmentation sensible en ce qui concerne la spéléologie de Loisir-éducative et les relations avec Jeunesse et Sports.
- stabilité du courrier inter-structures fédérales depuis 5 ans.
- stabilité en ce qui concerne les relations interdépartementales.

C'est ce qui semble pouvoir être tiré de ce bilan statistique destiné à mieux servir l'enseignement de la spéléologie sur un plan relationnel et dans le cadre des structures fédérales.

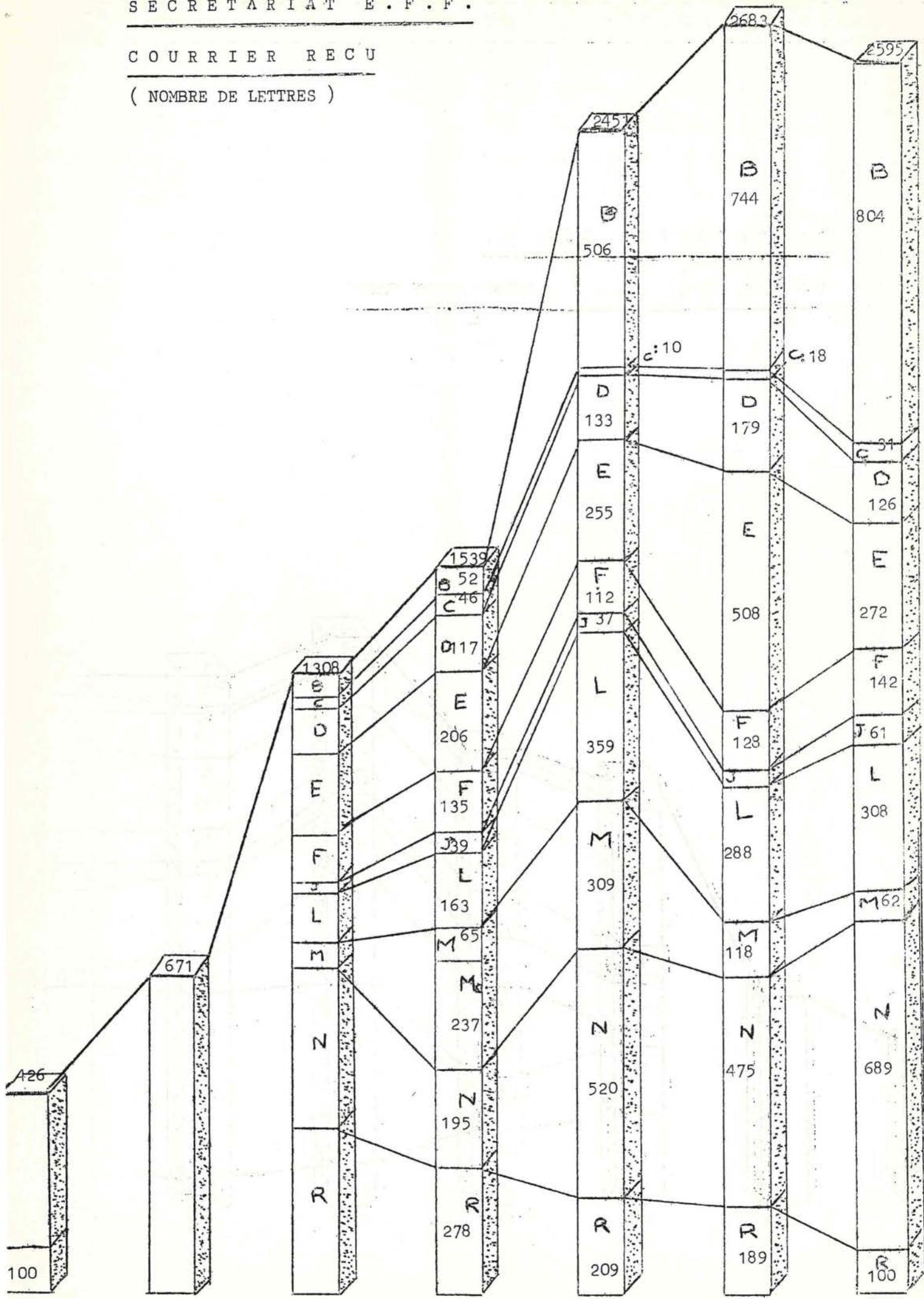
Marcel MEYSSONNIER

(Mars et Septembre 1977)

SECRETARIAT E.F.F.

COURRIER RECU

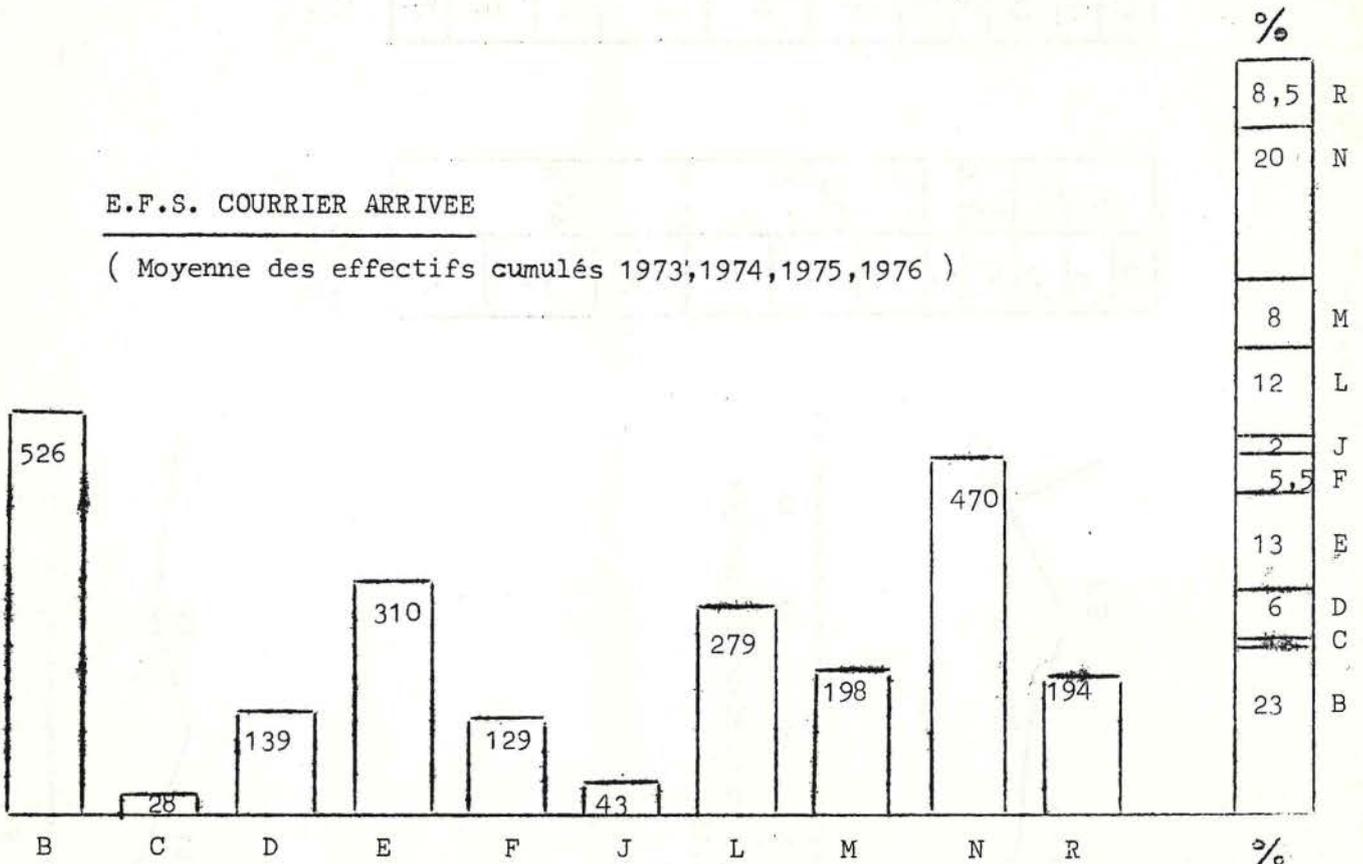
(NOMBRE DE LETTRES)



INFORMATIONS GENERALES

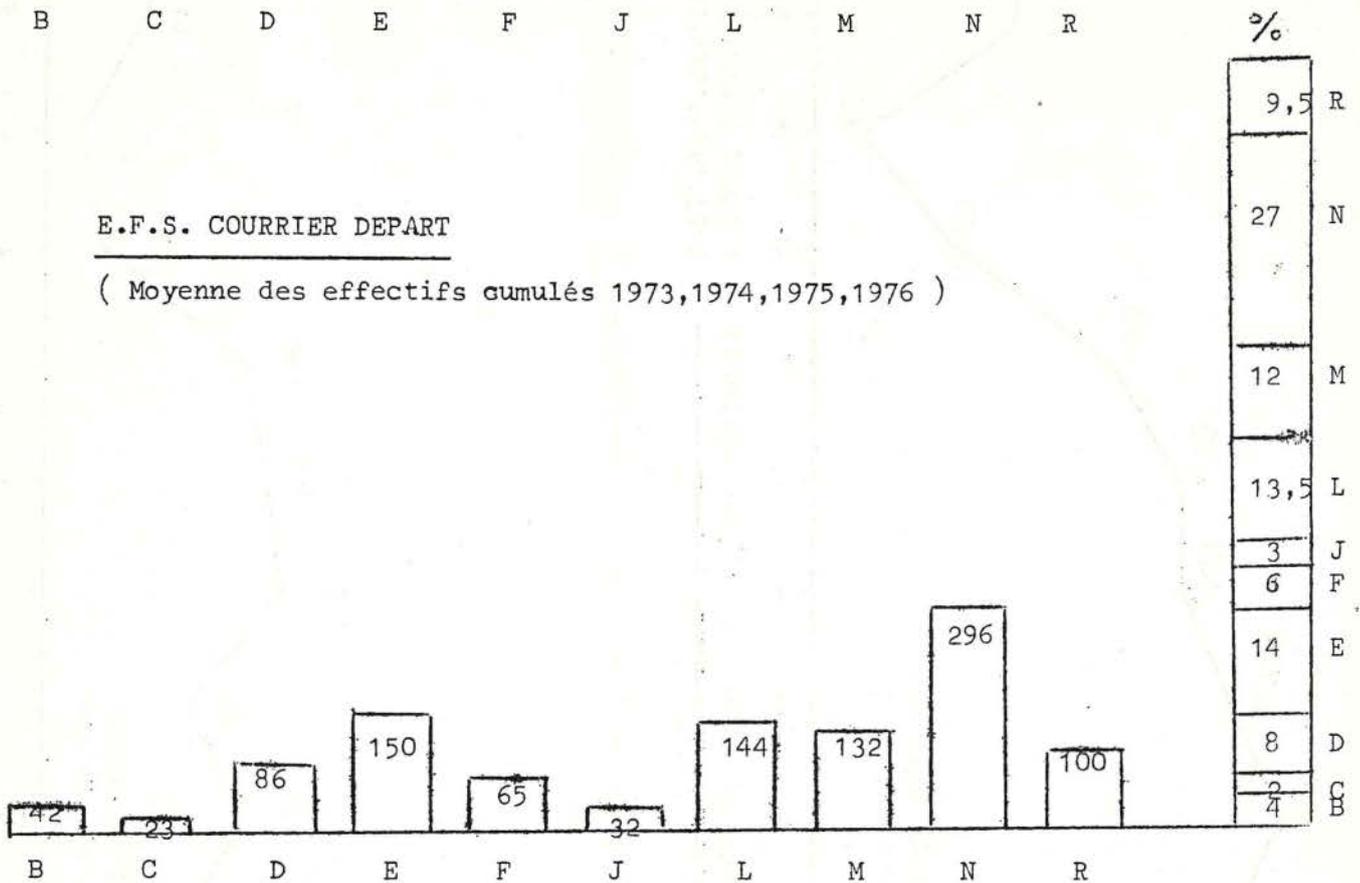
E.F.S. COURRIER ARRIVEE

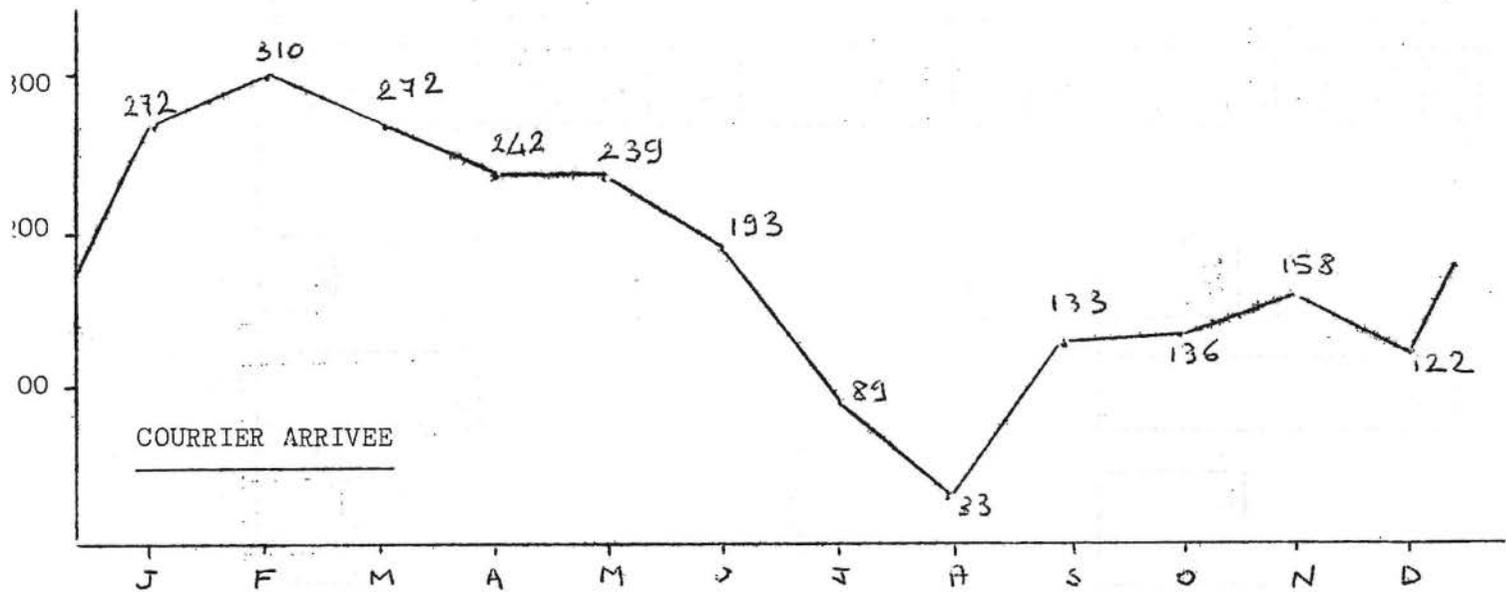
(Moyenne des effectifs cumulés 1973,1974,1975,1976)



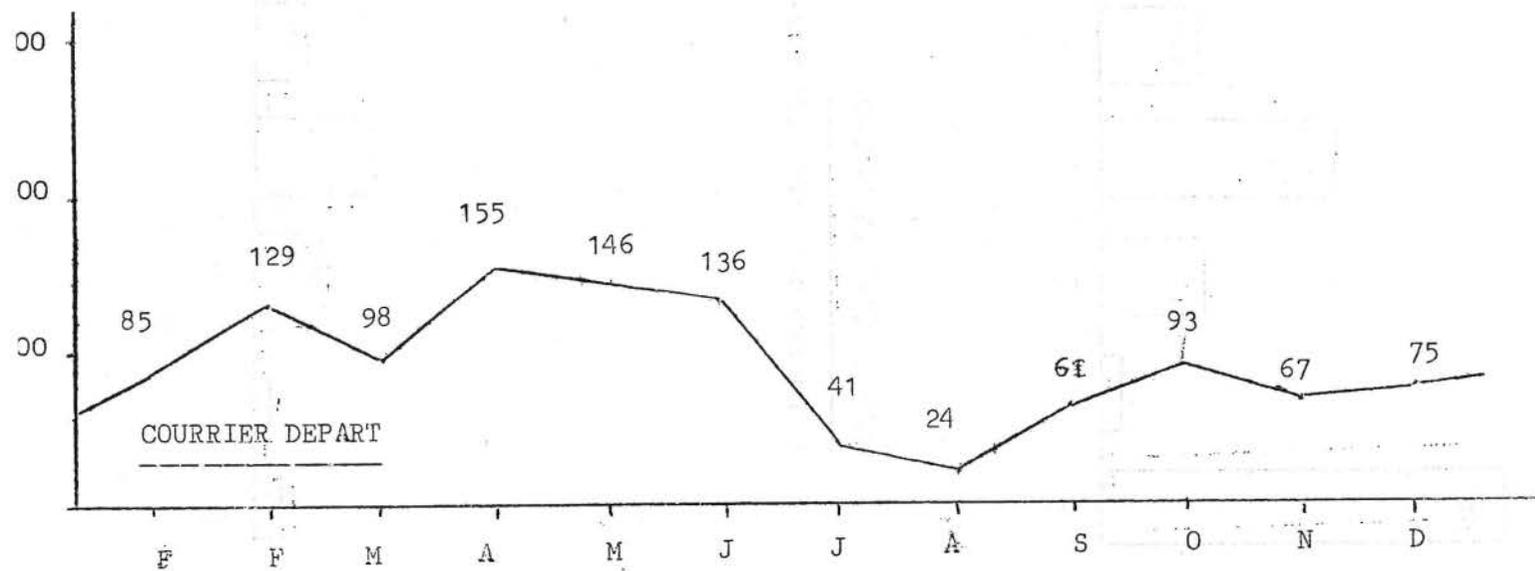
E.F.S. COURRIER DEPART

(Moyenne des effectifs cumulés 1973,1974,1975,1976)





EF5 ; NOMBRE DE LETTRES : MOYENNE MENSUELLE (calculé à partir des effectifs cumulés 1973,1974,1975,1976)



D	18%
N	
O	12%
S	
J	30%
J	
M	
A	
M	40%
F	
J	

COURRIER ARRIVEE % mensuel

D	21%
N	
O	11%
S	
J	40%
J	
M	
A	
M	28%
F	
J	

COURRIER DEPART % mensuel

I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S

C A L E N D R I E R I N F O - E F S 1 9 7 8 - D E B U T 1 9 7 9

INFO - EFS	date limite d'envoi des manuscrits	date probable de diffusion
N°5 Octobre 78	1er Octobre 78	15 Octobre 78
N° SPECIAL		
N°6 Janvier 79	31 Décembre 78	15 Janvier 79

I N F O R M A T I O N S

AU SOMMAIRE D'INFO-EFS N°5

- Calendrier des stages 1979
- Bilan des stages scientifiques depuis 2 ans par Y. BOUVET
- Bilan du service placement
- Bilan de l'encadrement à la demande effectué à Font d'Urle en Juillet-Août 76
- et les articles que vous voudrez bien nous expédier.....

A S S U R A N C E

TRANSPORT DES ENFANTS MINEURS DANS LE CADRE D'UNE ASSOCIATION

(Michel DECOBERT)

Textes législatifs :

- Décrets du 29 Janvier 1960
- Décret des 18.19.20.21 Novembre 1963
- Par extension Loi du 27/2 1958

La première question que l'on peut se poser est celle-ci. Ces textes sont-ils applicables aux stages organisés par l'E.F.S.. La réponse est OUI.

En effet dans son article 1er, le décret du 29 Janvier 1960 précise:

" Toute personne physique ou morale qui, à l'occasion des vacances scolaires des congés professionnels ou des loisirs, héberge collectivement hors de la résidence de leurs parents en ligne directe ou collatérale ou de leur représentant légal des mineurs de 6 à 21 ans est soumise au contrôle de l'autorité publique pour tout ce qui concerne les conditions sanitaires, matérielles, morales et éducatrices de cet hébergement.

Le décret du 21 Novembre 1963, arrêté dans son article 1° :

" Sont soumis aux dispositions du présent arrêté tous les établissements et centres de placement de vacances régis par le décret du 29 Janvier 1960.

Et dans son article 13°:

" Il est interdit au personnel d'encadrement d'emmener des mineurs de 18 ans hébergés en colonie ou camp de vacances, dans un véhicule automobile, sauf pour des raisons de service ".

Vouloir définir " raisons de service " serait s'engager dans une voie bien délicate. Il est certain qu'il s'agit d'une notion qui peut prêter à bien des interprétations! Toutefois une infraction à cette règle ne peut empêcher de mettre en jeu l'assurance Responsabilité Civile Tiers transporté qui elle fait l'objet de la loi du 27 Février 1958.

C'est à ce niveau que les interprétations vont bon train sans finalement donner de réponse bien précise.

J'ai lu dans une note qui m'a été adressé et concernant l'assurance Automobile " véhicule écrasé par une chute de rocher, l'assurance ne marche pas toujours".

I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S : A S S U R A N C E

Il ne s'agit pas de savoir si l'assurance marche ou ne marche pas, il s'agit de rechercher qui est responsable de l'accident pouvant survenir. Le point de départ en fait c'est le véhicule qui fera le transport et son conducteur.

- Le conducteur. Bien entendu il doit être en possession d'un permis de conduire correspondant au véhicule.
- Le véhicule. Il doit être assuré. L'attestation n'est qu'une présomption de garantie il ne faut pas l'oublier. S'il n'est pas conduit par son propriétaire, ce dernier doit avoir autorisé le prêt du volant.

Enfin et surtout la clause d'usage doit être conforme à l'utilisation. Ceci est important pour les moniteurs qui utilisent leurs propres véhicules. Généralement les clauses "usage" des sociétés d'assurances ont très nettement évolué et n'ont plus le caractère restrictif que l'on trouvait il y a encore quelques années, sauf pour quelques mutuelles qui ont conservé la notice " Promenade " ou " trajet promenade ".

Voici se qu'on trouve actuellement le plus souvent :

" L'assuré déclare que le véhicule est utilisé pour des déplacements privés ou professionnels mais ne sert en aucun cas à des transports onéreux de marchandises ".

La notion " trajet-promenade " a été abandonnée au bénéfice de la notion " affaire " qui met l'assuré à l'abri de toutes surprises.

Qu'au moment de l'accident il y ait ou non " raison de service " il y a mise en jeu de la garantie R.C. circulation du véhicule. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un tiers en cause pour que cette responsabilité joue (conducteur qui heurte un arbre à la suite d'un excès de vitesse).

Pour les tiers transportés, l'indemnisation viendra du responsable.

Qu'il y ait éventuellement une action contre le directeur du centre de vacances si l'accident survient en dehors du service, cela est tout à fait possible. Mais la responsabilité ne jouera pas deux fois. On peut penser à une action pénale mais cela est indépendant et ne concerne que l'attitude du Directeur à qui on pourra reprocher un défaut de surveillance.

En poussant les choses à l'extrême et en imaginant que l'on ne puisse rechercher la responsabilité du conducteur, les tiers transportés dans le cadre d'un stage EFS peuvent bénéficier des garanties " contractuelles " du contrat, s'ils ont souscrit bien entendu. Quel que soit le contrat souscrit, mais aussi la compagnie d'assurance il ne sera pas inventé ou provoqué une Responsabilité Civile. Elle n'est pas systématique. Les victimes bénéficient alors des garanties contractuelles qu'ils auront personnellement souscrites : capital décès, invalidité.

J'aurais aimé avoir entre les mains le contrat d'assurance dont fait état Claude SERRET au sujet du Lycée Ampère. Je suppose que la clause dont il veut parler est celle que l'on retrouve dans bon nombre de contrat de responsabilité civile et qui s'intitule techniquement " R.C. du commettant trajet-service " et que l'on retrouve dans le contrat de la Fédération article 4. Cette garantie ne venant qu'après épuisement de celle accordée par l'assureur principal. C'est ce que l'on trouve d'ailleurs dans le contrat " Associations " de la MAIF.

Mais comme je l'ai dit plus haut l'étendue actuelle des clauses d'usage ne mettent pratiquement plus en jeu cette R.C. commettant.

Au niveau du contrat FFS l'organisation des stages est garantie sur le plan responsabilité civile générale.

A cela s'ajoute toutes les garanties annexes du contrat à condition d'y avoir souscrit (membres FFS, soit par adhésion normale, soit par carte d'initiation). Certains stagiaires FFS peuvent être toujours assurés MAIF et cette assurance les suit en stages sans qu'ils aient besoin de souscrire un complément comme nous étions obligés de la faire précédemment.

INFORMATIONS GENERALES : ASSURANCE

Le transport dans des véhicules automobiles est garanti par l'assureur du véhicule, mais les stagiaires assurés FFS bénéficient en outre de toutes les garanties contractuelles (décès-invalidité) qui se cumulent avec la Responsabilité Civile du responsable de l'accident.

Pour les moniteurs s'applique également la garantie R.C. commettant, car ils deviennent je suppose préposés de l'E.F.S., donc de la F.F.S. .

Quant au Directeur du centre il s'agit de savoir qui l'emploie ! Si c'est la FFS sa responsabilité est garantie sans aucune restriction, s'il agit pour le compte d'un autre organisme, nous ne sommes plus concernés, nous ne pouvons en effet nous substituer à cet organisme. Par contre les enfants qu'ils nous confient sont bien garantis par notre contrat en cas de faute d'un moniteur E.F.S. . Mais les garanties contractuelles seront toujours celles de la victime personnellement ou de l'organisme auquel elle adhère dans la mesure où elle aura accepté son assurance.

Comme vous le voyez, bien des situations peuvent se présenter.

Quant à l'attestation demandée par Marcel MEYSSONNIER elle serait normale si obligatoirement tous étaient assurés à la F.F.S., mais ce n'est pas le cas, il est donc nécessaire de la nuancer étant donné le libre choix qui est désiré par un certain nombre. L'attestation doit être adaptée à la situation.

AU FIL DU COURRIER

EXTRAIT DE SPARALAX N°1 - 1977

Bulletin du G.S. MAGMA - Doubs)

VIVE LA COMPETITION !

Ce jour-là dans leur repaire, les spéléos les plus évolués discutaient de moyen de faire connaître leurs prouesses. Ils avaient déjà tout essayé : s'accaparer des premières pour fêter le n/ième kilomètre, espionner dans les autres clubs, reboucher des cavités désobstruées la veille par le groupe antagoniste, sabotage, démoralisation... Mais tout cela ne suffisait pas, il fallait trouver autre chose.

Les têtes de tous les spéléos étaient graves ce soir-là. Il ne s'agissait plus de voler quelconque matériel ou d'écrire des articles où figureraient vingt fois le nom de l'auteur ! Le problème était beaucoup plus crucial. Tous les invités à ce rite occulte que représente une réunion spéléo, réfléchissait silencieusement. Il y en avait qui gisaient sur un tas de cordes boueuses en retournant une topographie très explicite en tous sens, au autre astiquait amoureusement un crâne de vache trouvé dans je ne sais quel charnier, et se préparait à brosser un magnifique spécimen de panneau routier indiquant : DESERVILLERS 3 km. Un vil fossile conservé pour le renom et le cachet du club, fumait tranquillement sa pipe; pour lui la solution était toute simple, elle résidait dans un bon sandwich et quelques cafés. Les intellectuels invoquaient quelques positions de yoga, d'astucieux bricolages électroniques ou encore quelques phrases savantes commençant par " nous pouvons dire pour nous résumer... " et qui s'en finissaient pas.

L'homme à la devise: " et dans vingt ans, hein ? " préparait son prochain interview à la télévision. un fou parlait un langage inconnu et bizarre, d'où émergeait des hiéroglyphes : cotisations... bulletin à finir...

La discussion s'animait et prenait bonne tournure. Les cadavres de bouteilles s'amoncelaient, les spits commençaient à crépir les figures, les livres volaient au travers de la pièce. Deux ou trois calmes, que ce débat fatiguait quelque peu criaient grâce et se cachaient involontairement dans des armoires ou caisses-à-matériel, comme le pouvaient quelques doigts dépassant ça et là.

Tout à coup, un isolé qui s'entraînait sur une échelle posée par là, et qui

gesticulait, la tête en bas, poussa l'EUREKA fatidique : " nous allons organiser une compétition à CHAUVEROCHE. Au lieu de faire un concours comme nous en faisons habituellement en crapahutant (record de durée, de rapidité), celui-ci sera officiel. Il y aura des startings blocs, un chronomètre, des arbitres aux points critiques... ", " et la télévision... bien sûr... alors O.K...le meilleur gagnera à être connu.... ".

Tous applaudirent à cette idée géniale. On gratifia l'audacieux inventeur de " eh! eh ! pas fou quand il boit ", on en fera quelque chose pour le portage du matériel, s'il ne défunte pas des nettoyages ", ou encore : " il aura droit à déséquiper le prochain trou ".

Un grand homme plus intelligent proposa mieux : faire un concours de remontée à l'échelle dans le p che de la Sarrazine, et sous l'oeil de centaines de spectateurs, bien entendu.

Tous optèrent pour ces idées excellentes sauf, bien sûr, quelques ignards qui prétendaient que ces idées étaient monstrueuses, que cela n'était plus de la spéléologie, qu'il fallait explorer plus lentement, de façon à laisser la place aux observations, que l'on devrait avoir des relations entre spéléos qui soient plus amicales... Bref, et d'autres inepties de ce genre.

Heureusement, on ne s'arrête pas devant des balivernes trop moralisantes, et tous les projets de compétition furent adoptés. On n'arrête pas le progrès !

La plupart des spéléos ne furent pas dépaysés, ils avaient l'habitude de la compétition; elle devenait simplement officielle, c'est tout.

Depuis ce jour, ils vécurent heureux dans le meilleur des mondes.

Note de l'auteur : Cet article a été écrit dans un moment de délire; en conséquence, les idées qui y sont développées ne peuvent être crédibles.

D'autre part, si certains spéléos se reconnaissent dans les caricatures exposées plus haut, cela ne peut être que le fait du hasard : Ce fait tendrait à prouver que tous les fous se ressemblent.

L A S P E L E O L I T I Q U E

EXTRAIT DE SPARALAX N°1 - 1977

G.S. MAGMA - Doubs

Aujourd'hui, on va causer politique : ça y est ! j'en vois déjà qui sortent leur crucifix pour exorciser ce nouveau démon des temps : l'aspéléolitique... N'ayez pas peur, on va vous causer de choses que vous connaissez : la politique, ce n'est pas seulement des idées, c'est une manière de vivre.

Sous terre, on retrouve les mêmes schémas institutionnels qu'en surface : apparente fraternité, rapports de domination et même d'exploitation, etc... Ouvrez les publications, les topos, tout ça est truffé de noms ! explorateurs, topographes, dessinateurs, etc.. bref, une référence constante à l'individu, un culte permanent de la personnalité. On joue au jeu du petit chef, du héros.... on est celui qui a fait tout ceci, découvert cela... En oubliant VOLONTAIREMENT dans l'ombre tout un groupe d'individus exploités (voir portage de bouteilles par exemple). Cette démarche qui consiste à isoler un individu de son contexte (social) pour le transporter dans le mythe (exploit) relève d'une falsification de la réalité typiquement réactionnaire - en fait, l'homme n'existe que par son contexte... Attirer sur soi les projecteurs crée des rapports de domination sur une apparente solidarité de groupe... La spéléologie, tremplin social ??

Regardez les groupes : ça s'éparpille en présidents, trésoriers, sous-trésorier, vice-présidents, secrétaire, co-secrétaire, vice-secrétaire, archi-secrétaire, archi-secrétaire, protosecrétaire, etc... ça s'encroûte dans la sclérose stagnante de l'administration bureaucratique, inhumaine et mortelle. Elle nous enfiche, encotise, elle nous enferme dans des rôles. Ces hiérarchies sont mor-

A U F I L D U C O U R R I E R

telles comme l'ennui. Je connais des réunions d'une tristesse infinie, où l'on passe des heures à voter pour un tel, à revoter pour un autre, à écouter avachis des interminables rapports financiers ou moraux chiants comme la mort ! Ces réunions sont les tristes symptômes de notre misère intellectuelle et physique due aux grilles d'un pouvoir hiérarchique constipé... C'est à l'enterrement de la spontanéité, de l'imagination, de la fête et des initiatives personnelles (ou collectives) que vous assistez !!!

Regardez les rapports humains ! Froids, techniques, où tout le monde se complaie dans son rôle de fifre ou de sous-fifre à visage crispé et sourire séché... Et c'est à celui qui racontera le plus grand exploit, ou la première la plus longue... On est les meilleurs par ci, les plus rapides par là ! On est allé plus loin que vous, on est les plus forts, etc... Tous ces rapports (de force), faussent les relations vraies (les empêchent) et exaltent un chauvinisme imbécile. Comme à la surface, c'est la possession expansive constante ! écoutez-les: " ce trou est à moi ! C'est MA première ! la notion de possession et de profit est omniprésente... Une curieuse manie infantile de vouloir posséder tout ce qu'on peut toucher ou entrevoir, de s'approprier ce qui par essence est inappropriable: la nature !

Et la domination du corps, son utilisation comme objet/moyen de performance. Combien de spéléos sont-ils obligés de crapahuter à un rythme qui ne leur est pas naturel, pour pouvoir suivre ses " copains " ? Pour ne pas perdre un pouce sur le terrain de la respectabilité, du rôle social, de la reconnaissance par les autres comme égal... Nos corps sont dissemblables, pourquoi les confronter dans une lutte stupide ? Vivez à VOTRE rythme, le plaisir sera plus grand. Combien d'entre vous ont-ils déjà brisé le mur de la honte en avouant qu'ils ne pouvaient pas suivre...

Et les stages ? Parlons-en : un entraînement para militaire (voir rythme naturel opposé à rythme social) pour former des spécialistes, des docteurs-ès-spéléologie, une nouvelle élite détentrice des connaissances, une nouvelle caste... Les degrés, les grades, les échelons,... la PROMOTION...

Et tout ceci n'est qu'un survol rapide, très rapide des problèmes, une analyse plus complète s'impose... On peut constater que le spéléo, dans son environnement, se comporte exactement comme en surfacé, la cravate en moins... Ah, bien sûr, il y a la soupape de sécurité... La prise de conscience, le bouc émissaire... LA POLLUTION ! Quelle publication n'en parle pas ? Qui n'a pas eu sa dose de pollution ! le spéléo est à la mode écologique cette année. Mais enfin quoi ! vous prenez les gens pour des cons ! Etes-vous CONSCIENTS que lutter contre la pollution, c'est lutter contre les pollueurs, donc contre les industries qui pour des raisons de profit financier évidentes préfèrent la destruction du milieu naturel, c'est lutter contre l'abondance des déchets, donc contre une société de surconsommation qui nous domine, donc contre une ECONOMIE, contre un système, contre les hiérarchies, contre les repressions, contre la graduelle déshumanisation d'un environnement robotisé et atomisé, contre ces gens qui veulent détruire l'individu que nous sommes pour en faire des consommateurs répertoriés.

Ca peut aller loin tout ça. Oui, il faut être clairs, conscients et responsables. Il faut pousser les raisonnements, s'assumer. Toujours plus loin. L'ambiguïté, la non-définition sera toujours malsaine et créatrice de rapports falsifiés.

Ne pas en être conscient, ou refuser cette analyse, implique que l'on ne considère pas la pollution comme symptôme d'une société malade. C'est se mettre la tête dans le sable pour éviter les problèmes de fond. Quiconque prétend lutter contre la pollution sans remettre également en question tout un système, tout un mode de vie, toute une société, ne fait que se voiler la face devant un "spectacle insoutenable", un peu comme on a du mal à regarder un handicapé physique. C'est admettre la pollution mais ne pas vouloir la voir devant soi. C'est se donner bonne conscience, c'est fuir ses responsabilités.. C'est CAUTIONNER en fait le système destructeur de la nature ! Ca peut... etc...

... / ...

A U F I L D U C O U R R I E R

Voilà. Ca a pas été dur. La spéléopolitique, ça existe. Et elle n'a rien à voir avec quelque parti ou idéologie que ce soit. Tout comme la vie; la politique c'est pas des théories, des bulletins de vote, des discours chiants.

On en reparlera la prochaine fois si vous avez été bien sages ; mais en attendant laissez-moi rigoler et on discutera de la pollution après, parce que la pollution elle n'est pas seulement dans l'eau de nos rivières souterraines, elle est AUSSI DANS LA TETE DE CEUX QUI LES VISITENT !!!

Vous me faites penser au type qui croyait soigner son rhume de cerveau rien qu'en se mouchant... A bon tentendeur... Salut !

EXTRAIT COURRIER

PATRICK GAMEZ à L'E.F.S.

(cf. Réf. 311/R14 2 Février 1978)

ex-Correspondant Régional de l'E.F.S. " Alsace-Lorraine "

Je regrette plusieurs choses précises dans l'orientation prise par l'E.F.S. :

1) L'influence tout à fait négative apportée à la commission par certains organismes extérieurs type C.E.M.E.A. et un groupe de pression d'éducateurs spécialisés. A mon avis notre action est paralysée par une propension de plus en plus marquée à se laisser endormir par le ron-ron de la masturbation intellectuelle. Le décullotage public des pensées et états d'âmes personnels prend trop le pas sur l'analyse réaliste de situation : On recherche plus la beauté du flacon que la perfection du contenu.

Après avoir été exclusivement l'affaire de muscles, l'enseignement devient affaire de mémoires séminariées. La réflexion pédagogique et l'introspection masquent la grotte.

2) De la pédagogie nous en manquions, c'est vrai. Mais dans les faits, qui sont ces pédagogues que l'on nous propose dans les actes et plus les paroles ? Les gros bras d'hier.

J'ai été particulièrement déçu d'entendre par deux fois (Journée EFS 1977 et réunion Comité Lyon automne 76) dire dans l'indifférence générale ce qui m'a semblé le fond du problème : " Il y a des accrocs dans les stages, les décisions d'organisation des stages ne sont pas respectées, pourquoi ? Parce que l'on baffoue les décisions prises lors des Journées de travail E.F.S., parce que tout d'un coup un cadre de stage Découverte s'ennuie et qu'il décide de faire une séance jumar à ses stagiaires ". A quoi bon discuter pendant des journées entières si les participants eux-mêmes n'appliquent ni dans l'esprit ni dans la lettre ce qu'ils ont élaboré ?

3) Pourquoi ces erreurs regrettables. Est-ce, comme l'on a souvent tendance à le dire " parce que l'information ne passe pas " ? Bien au contraire c'est parce que l'information passe bien, que les stagiaires (et les cadres) sont bien informés : C'est pour cela qu'il y a contestation, récrimination etc..... Force est de constater, si la règle du jeu n'est pas respectée, que cette règle du jeu est faussée dès le départ. Il est à mon avis, impossible que les Journées E.F.S. (entre - autre) puissent remplir correctement leur rôle, donner une règle valable au jeu. Les raisons sont, toujours à mon avis, simples mais multiples :

Frénésies, boulimie : Il faut en 3 jours (théoriques) contrôler, présenter, analyser le travail d'une année, préparer les grandes options de l'année suivante, faire un travail de basse intendance (qui encadre tel stage, es-tu son adresse, qui s'occupe du matos ...) et en même temps un travail abstrait de profondeur (les nouveaux stages, l'esprit, le futur ...) : à mélanger torchons et serviettes on récupère de la bouillie.

... / ...

A U F I L D U C O U R R I E R

Discussions superficielles : Le temps est compté, le programme chargé, le spéléo bavard ==> pas de travail en profondeur.

Trop de monde dans les discussions : sous prétexte d'ouverture vers la base, les journées d'études E.F.S. voient se pointer des gens sympathiques, mais perturbateurs. Seuls les plus " forts " en gueule peuvent prendre la parole. Mais compte-tenu du " dynamisme verbal " de la foule, il est impossible de développer une idée jusqu'au bout sans se faire couper la parole par un type qui va dévier sur un problème différent. Peu de discussions aboutissent, encore moins amènent à une idée féconde, et un nombre ridicule peut donner quelque chose de pensé, de mûri.

Les groupes de réflexion ou commission ? Ce ne sont que des lieux d'échange, en petit comité, enfin au calme, des derniers trucs ou dernières explos. Ces réunions tournent en fait à des mini-congrès : beaucoup de bla bla et d'esbrouffe, le plus fort ou le dernier à parler emporte le morceau; mais le morceau est avarié.....

COMMENT AIDER UN EQUIPIER
FATIGUE DANS UN PUIITS

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU WEEKEND
RECYCLAGE REGION J (Christain DODELIN)

Tirer une charge lourde ou aider un équipier ou un débutant lors d'une sortie spéléo est chose fréquente.

Mis à part le problème de traction de la corde au moyen d'un bloqueur ou d'un jumar, il reste à tirer le mou de la corde obtenu après une traction sans avoir à bloquer soi-même la corde à la main. Ce qui serait impossible en raison de l'eau ou de l'argile qui recouvrent souvent les cordes.

Selon le matériel que l'on a prévu ou pas, il y a plusieurs possibilités :

- Installer à partir de l'amarrage un bloqueur poulie (l'idéal quand on a les 2 instruments). La poulie facilite le coulissement de la corde et le bloqueur empêche celle-ci de redescendre. Si la corde est très argileuse, on peut remplacer le bloqueur par un shunt qui lui fonctionnera sur corde glaiseuse (en faisant un autre montage), à défaut: prussik.
- Autre solution si le seul frein que l'on a permet d'avoir prise sur la corde et ne peut servir à retenir cette dernière :

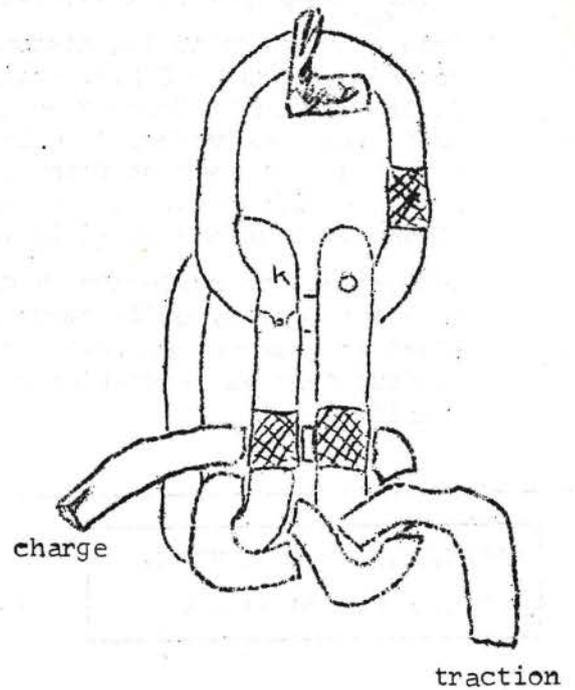
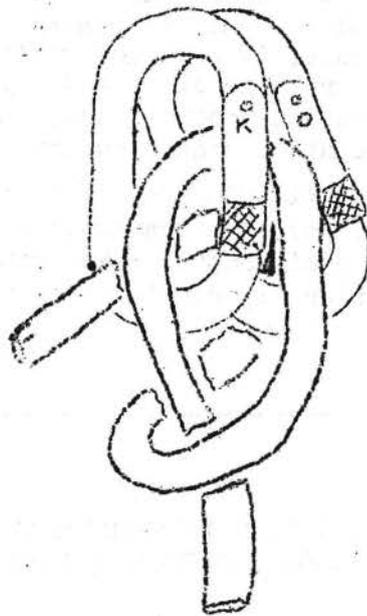
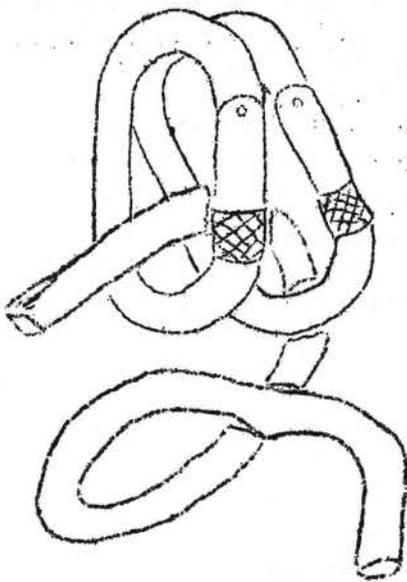
Le noeud en coeur (cf. dessin) décrit dans " Techniques de la spéléologie alpine " de G. MARBACH et J.C DOBRILLA.

Le noeud demande l'emploi de 2 mousquetons rectangulaires (type simond) dans le cas où les 2 mousquetons ne sont pas symétriques selon un plan vertical (mousquetons en dural ou ovoïdes), le noeud ne bloque totalement que dans l'une des 2 positions possibles du mousqueton. Si l'on constate un glissement, il suffit de les retourner pour bloquer ".

L'inconvénient de ce noeud, c'est que le blocage de la corde se fait par étranglement de celle-ci par les 2 mousquetons. Ce qui risque d'endommager la corde. Avec le même matériel (2 mousquetons), un autre noeud auto-bloquant a été trouvé en 71 par Rémy Andrieux :

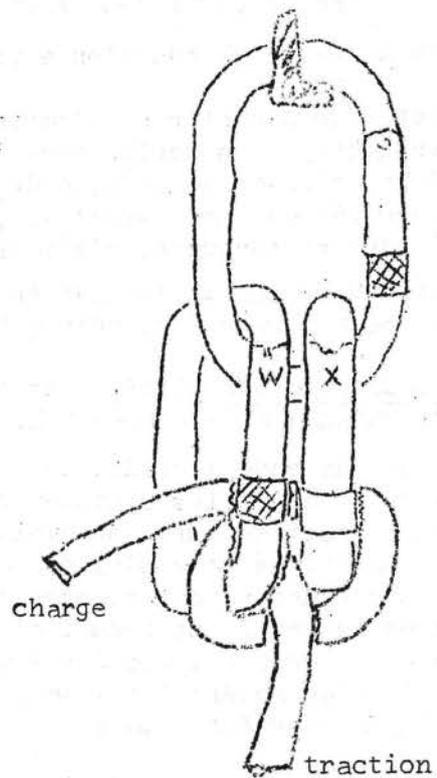
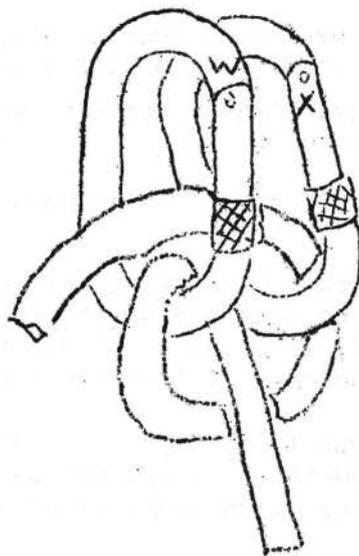
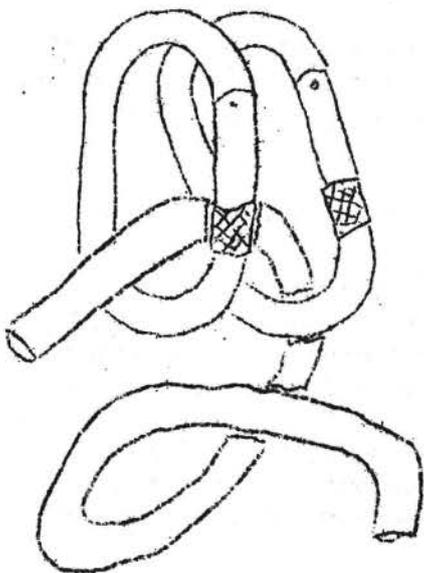
Le noeud Rémy (cf dessin) les avantages de ce noeud par rapport au précédent est (1) le blocage de la corde par coincement de la corde par elle-même, ce qui le rend plus efficace et n'endommage pas la corde. (2) Possibilité de passer de noeud auto-bloquant au noeud italien afin de descendre la charge d'une façon contrôlée (enlever le mousqueton Q).

... / ... NOEUDS AUTO-BLOQUANTS



NOEUD A REMY

Blocage de la corde par la corde



NOEUD EN COEUR

Blocage de la corde par les mousquetons

BILAN DES STAGES " INITIATEUR "

ETUDES SUR 5 STAGES depuis JUILLET 1975

I - DES CHIFFRES

DATE	LIEU	NOMBRE DE CANDIDATS	ELIMINES APRES TESTS TECHNIQ.	ELIMINES A LA FIN	RECUS
Juillet 75	Font d'Urle (Drôme)	23	8	3	12
Pâques 76	Font d'Urle (Drôme)	19	6	3	9
Juillet 76	Font d'Urle (Drôme)	29	9	8	11
Pâques 77	Ste Enimie (Lozère)	23	6	8	9
Juillet 77	Font d'Urle (Drôme)	16	1*	2	12
		110	30	24	53

* pas de véritables tests techniques, mais le candidat s'était visiblement trompé de stage: une simple discussion lui a permis de s'en rendre compte.

Départ en cours de stage : Pâques 76 : 1
 Juillet 76: 1 (éviction)
 Juillet 77: 1 (raison médicale)

II - TESTS TECHNIQUES

- Leur durée paraît suffisante à condition de prévoir l'accueil la veille du début réel à 17 h.
- Programme satisfaisant : 1er jour : falaise
 2è jour : cavité technique - verticale
 3è jour : explo de 15 h à 20 h dans une cavité mixte
 4è jour : évaluation.
- Les tests sont souvent d'un niveau technique insuffisant (stagiaires + cavités) et la grande expédition de 15 à 20 h n'a jamais été réalisée.
- Bilan quotidien : à lancer de façon assez directive par les cadres.
- Evaluation : n'a pratiquement jamais été satisfaisante à cause:
 - . de la nouveauté du procédé
 - . du refus quasi général de se critiquer de façon positive, ou alors on a : - soit règlement de compte
 - soit extrême gentillesse pour ne pas se faire "descendre " ensuite.
 - . on préférerait se faire juger par l'ENCADREMENT.

PROPOSITION :

Sans changer le procédé, seule l'évaluation des cadres serait prise en compte. L'auto et l'interévaluation seraient alors un entraînement pour l'évaluation finale.

La confrontation des résultats cadres/stagiaires serait alors le point de départ d'une véritable discussion libérée (??) du complexe de la sanction. Libérés, les stagiaires seraient peut-être plus engagés dans leurs opinions (plus de peur du copain).

III - STAGE PEDAGOGIQUE

- Le stage à encadrer se prêtant le mieux est celui de Formation.
 - . Perfectionnement : ne convient pas : niveau trop près des stagiaires.
 - . Découverte : demande une très grande pédagogie; ce sont les stages de niveau technique le plus faible qui sont le plus difficiles à encadrer.
- Il faudrait que simultanément le groupe Initiateur soit partagé en 2 parties:
 - . Partie encadrement;
 - . L'autre partie : - travail pédagogique théorique (travaux de groupes, thèmes)
 - grosses sorties techniques et endurantes.

⇒ d'où nécessité d'un nombre important d'animateurs.
- 6 journées d'encadrement sont trop longues : 3 séances paraissent optimales.
- Peu de temps de discussion pour les thèmes à débattre ; mais les discussions ont toujours été profitables.
- Les bilans de fin de journée sont en général trop longs : Ils tournent au compte-rendu anecdotique. Il faudrait faire un effort de concision pour les limiter à une heure maxi.

IV - NIVEAU TECHNIQUE GENERAL

Paraît insuffisant pour les cavités proposées :

- soit les cavités sont trop peu importantes (critiques envers le stage Ste Enimie surtout)
- soit les stagiaires atteignent difficilement - 280, ~ 300 m.
- Il faudrait durcir un peu plus les explos, l'évaluation finale en serait certainement facilitée (!) (ceci sans revenir à la conception des anciens stages).

V - CONNAISSANCES GENERALES - APPOINTIS

C'est la plus grande faiblesse de nos stages pour 4 raisons :

- niveau de connaissances très bas des stagiaires au départ.
- manque de temps pour s'y consacrer
- manque de cadres compétents
- souvent aussi manque de motivations de la part des stagiaires (cf. stage Juillet 76 : Yvette BOUVET n'a guère été sollicitée).

PROPOSITION

Les polycopés + diapotheque (Philippe BOUVET) car manque

La topographie : Jean Claude LALOU (la topographie est très mal pratiquée
(il y a régression dans ce domaine)

Karstologie : Richard MAIRE

Scientifique : Yvette BOUVET + Rémy GRANIER

Administration : F.F.S. - E.F.S. réglementation de la spéléologie
associations et loi 1901
Spéloé-Secours-Français

Physiologie - survie : Olivier KERGOMARD

Bâtir ces polycopés pour les Journées d'Etudes E.F.S. 1978, faire une commission pour leur étude aux J.E. et banc d'essai au stage Initiateur Juillet 78 et stage Moniteur 78.

(envoi des polycopés à l'avance à chaque candidat pour étude et critique.

Très critiquée en général car :

- c'est la solution de facilité (pour les stagiaires évincés)
- elle est souvent critiquable. (cf. critique Maurice CHIRON)

Elle doit être constituée à l'avance avec un souci d'homogénéité. Les cadres devraient faire leur évaluation entre eux de façon beaucoup plus critique et objective afin d'apporter un véritable avis sur la capacité à encadrer d'un tel (discussion trop gentille, du style Initiateur en stage). Il faudrait soi-même être capable de faire ce qu'on exige des stagiaires.

Préparation : les J.E. et la réunion de Novembre doivent permettre de définir les équipes et les lignes directrices du stage. La véritable préparation devrait se faire durant les deux jours précédant l'ouverture du stage : tout le monde serait présent, frais limités pour l'E.F.S., une cavité permettrait de souder l'équipe.

VII - EN GENERAL

- Les stagiaires demandent des tests techniques préalables au stage \Rightarrow impossibilité de garantir alors un niveau en multipliant les équipes de cadres.
- Les stagiaires demandent une journée de repos entre les tests et le stage pédagogique : une solution paraît être de décaler l'arrivée des stagiaires Formation le soir du 5^e jour du stage Initiateur.
- \Rightarrow 4 jours de tests + 1 jour de préparation stage pédagogique; arrivée du stage formation.

- Est-il souhaitable d'exiger des stagiaires un diplôme de secouriste ?
- Bien définir les objectifs de l'initiateur E.F.S. (les critères semblent bien admis.
 - . Est-ce à usage interne de l'E.F.S. ?
 - . Est-ce pour former des responsables de club, collectivités ?

En tout cas ce sont avant tout des SPELEOLOGUES de haut niveau technique, en qui on puisse avoir toute confiance (cf. Maurice CHIRON).

Gerard DUCLAUX (Mars 1978)

Suite de la page 15

NOEUD AUTOBLOQUANT LORENZI

NDLR : Un autre noeud auto-bloquant intéressant est celui mis au point par l'alpiniste italien F. LORENZI et publié récemment par le CAF Paris. Il se caractérise par un blocage " corde sur corde ", et ne nécessite pas la présence de 2 mousquetons parallèles : il est plus clair et fonctionne excellentement.

Par contre, il est plus délicat à réaliser sur une corde tendue, la demi-clef devant être confectionnée avant d'être engagée dans le mousqueton.

Il serait à tester dans différentes conditions d'utilisation, lors d'un stage, afin de cerner qualités et défauts.

J.C FRACHON

